

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Revue historique vaudoise |
| Herausgeber: | Société vaudoise d'histoire et d'archéologie |
| Band: | 13 (1905) |
| Heft: | 6 |
| Artikel: | Lettres d'un seigneur vaudois sur les événements des années 1789 à 1793 |
| Autor: | Mottaz, Eug. |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-14032 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LETTRES D'UN SEIGNEUR VAUDOIS

sur les événements des années 1789 à 1793.

(Suite et fin.)

La crise financière provoquée par les événements de France allait bientôt, malheureusement, se compliquer d'événements politiques et militaires dangereux pour la sécurité des voisins de la « Grande nation ». Les guerres de la Révolution commençaient, et Doxat de Champvent allait avoir maintenant de nouvelles raisons sérieuses de se laisser aller à la crainte de troubles fâcheux pour la Suisse et à la colère contre les trouble-fête de Paris.

Yverdon le 7 mai 1792.

Je suis bien aise que ces cannibales de Français aient reçu les premiers coups. Quelle guerre, bon Dieu ! et quelles conséquences ! Voilà le Porrentruy envahi. Neuchâtel n'est pas sans craintes et j'en retire deux fils que j'y avois en pension. Un petit corps de troupes a, chez nous, l'ordre de se tenir prêt, mais rien que cela. Vous savez qu'Ernest, celui qui a été le chef d'un régiment suisse en France, revient dans son pays. Peut-être seroit-il employé à former un cordon de troupes à la frontière.

Yverdon 31 août 1792.

M. le comte de Tott m'envoie un journal de ce qui se passe sous ses yeux ou dans les environs. Il est à Rastatt et sa dernière est du 20 août... D'autres nouvelles plus fraîches disent que Lafayette et douze députés fuyards, sont tombés dans un gros d'Allemands qui les ont fait prisonniers. Il est bien étonnant que ces fuyards n'aient pas pris une autre route.

On prétend que deux cents soldats du régiment de Watteville ont pris possession de Pierre-Pertuis. Deux heures

après, des Français ayant la même intention y sont arrivés et, trouvant place prise, s'en sont retournés. Reviendront-ils plus en force pour nous faire la guerre ?

Un quidam de retour depuis peu de jours des montagnes de Neufchâtel m'a dit qu'il avoit laissé les habitants très agités de crainte par le voisinage des Français et que les Conseillers d'Etat à la campagne avoient reçu l'ordre de se rendre incessamment à Neufchâtel.

Constant, le fils de celui qui par sa femme possède St-Jean aux portes de Genève, fait savoir de Paris à mon fils que pour sauver sa vie le 10 août, il a été obligé de se sauver de cave en cave, d'en sortir une fois n'ayant que des caleçons et à la main un gros bourdon, demandant où il pourrait bien tuer un de ces Diables de Suisses et qu'enfin il a été reçu et caché dans une maison anglaise qu'il ne nomme point car il ne veut pas qu'on lui écrive et qu'il ne sait comment sortir de cette heureuse France. Vous comprenez qu'il est officier aux Gardes.

C'est tout comme chez vous ; nous gémissions sur les atrocités de Paris, nous languissons d'avoir des nouvelles et il m'impatiente surtout de savoir ce que pense le Corps helvétique de cette seconde horreur éprouvée.

Le 20 septembre 1792.

J'ai eu beaucoup de Genevois cette année, les uns en passant ; d'autres à demeure et j'ai encore Martin Bertrand. Ce qui me déplaît fort est l'avis de quelques-uns que tout est perdu en France. Une suspension, quelques retranchements peut-être ; de tout cela un peu, je le crois ; mais que tout soit perdu, j'espère bien qu'il n'en est rien. En tout cas nous ne tarderons pas à le prévoir avec moins d'incertitude ; encore un mois ou six semaines pour décider de grandes choses.

Au moment où nous parlions hier de tout cela au château de Mathod, arriva très inopinément Madame de Bussière qui, ne pouvant plus tenir dans sa province, l'a quittée, laissant son mari qui s'obstine à rester, dans l'idée que sa présence peut sauver ses propriétés. Les détails qu'elle nous donna

sont affreux comme ils le sont partout en France. Les parents, amis, etc., des aristocrates, tous enfermés, sont résolus, à Besançon, à Salins et ailleurs, de démolir sur eux leurs prisons plutôt que de périr par les poignards auxquels ils s'attendent. Le moment des poignards, s'il doit arriver, arrivera avec la nouvelle de l'approche de Paris par les Allemands ; et ils le saccageront, je n'en doute pas un instant. Après de tels malheurs, oserait-on se plaindre de ce que la pluie nous empêche de récolter nos regains ?

On sait que dans l'automne de cette même année 1792, Genève fut menacée par les troupes françaises du général de Montesquiou. La Savoie avait été envahie ; le Chablais et le Faucigny devaient être occupés. Dès le 24 septembre, le bailli de Lausanne, le baron d'Erlach, avait appris que Genève allait être sommée de se rendre aux troupes de Montesquiou. En sa qualité de commandant du Pays de Vaud, il prit immédiatement toutes les mesures militaires utiles pour sauver Genève et rassurer le Corps helvétique. Dès le 29 septembre, quatre bataillons étaient à Nyon et le lendemain déjà à Genève, pendant que toutes les troupes du canton avaient l'ordre de se tenir prêtes à partir au premier signal. Voici maintenant sur ces événements les impressions de Doxat de Champvent :

Champvent, 26 septembre 1792.

Six cents hommes de la partie allemande du canton doivent arriver demain à Yverdon ; on dit qu'ils y passeront trois jours et iront plus loin, je ne sais où. Le régiment d'Yverdon doit être inspecté samedi prochain, j'ignore s'il partira tout de suite, mais dix-sept hommes d'ici qui en sont n'osent pas espérer de revenir coucher ce soir-là chez eux.

Mon fils dut partir comme un éclair et être à cheval pendant toute la belle nuit du lundi au mardi ; je lui ai donné mon valet de chambre. Un autre de mes domestiques, du bailliage de Morges, a dû partir aussi, ensorte que je

suis presque seul et sans bras pour des travaux très intéressants : mes regains à finir, mes vignes à rattacher, et les paysans qui n'ont rien semé encore. C'est pitié que tout cela.

Vos embarras, vos mouvements, vos inquiétudes ne sont pas moindres et portent sur de plus grands objets. Cependant, je ne saurais croire qu'il soit question de guerre, ni pour vous ni pour nous. Mon beau-frère est parti subitement ; je lui disais que la seule chose à craindre à Genève, était le sentiment de quelques-uns de vos gens, et la petite majorité dont vous me parlez prouve que je n'avais pas tort. C'est ici le moment où toutes les bonnes têtes genevoises doivent être fermes comme le roc et déployer toute leur éloquence pour ramener au bon avis ceux qui s'en écartent.

C'est déjà une assez mauvaise circonstance que l'on arrête à Versoix les effets des Genevois venant en Suisse, mais c'est pire encore de les chercher sur le lac. Cela me paraît violent et de nature à devenir dangereux à cause de votre barque ; s'il y avait une rixe, elle suffirait peut-être pour prétendre autoriser le désir de piller votre opulente cité. Si vous êtes en danger, c'est à cause de vos richesses.

J'espère que vos bons voisins et alliés les Suisses vous seront en aide. Cependant le déni que vous leur fîtes il y a une dizaine d'années de leur rembourser une bagatelle en comparaison de leurs grands frais pour vous, pourront bien vous priver de quelques voix à Berne. Vous ne fûtes, alors, ni généreux ni politiques.

Ce 8 octobre 1792.

De nombreuses et fortes raisons nous rendent bien impatients d'avoir de bonnes nouvelles de Genève et je les espère encore malgré le départ du Résident de France, malgré sa déclaration imposante, etc. Je ne peux m'imaginer qu'au moment où la tardive Espagne s'ébranle enfin, où l'Angleterre menace, où le Piémont devra paraître, les Français veuillent accroître leurs ennemis de cent mille Suisses qui ne leur ont fait que du bien, qui ont dévoré en silence les outrages reçus, qui veulent la paix et qui, s'il

faut combattre, se battront comme des lions, car vous ne sauriez croire combien nos gens sont enragés contre les Français.

Dieu veuille que mon espérance ne soit point trompée. Mon fils, officier de dragons, est à Mies, poste très fatigant et bien voisin du Pays de Gex. Je suis extrêmement satisfait des dispositions qu'il témoigne à bien faire son devoir. C'est un très brave garçon. S'il va à Genève, je serai enchanté, comme vous le pensez bien, qu'il soit sous votre bienveillance. Servez-lui de père et comptez sur ma reconnaissance. Au surplus, je réfléchis que mon fils n'ira à Genève que la paix étant faite. Ce n'est pas de la cavalerie qu'il vous faut.

Champvent, 31 octobre 1792.

Vos perplexités ont été grandes et nombreuses ; cette fuite précipitée et craintive de femmes et enfants est une chose affreuse.

Yverdon est devenu place de guerre. Nous y avons trois cents hommes dont une partie est en marche pour Valeyres et un autre village voisin. Jamais ce pays fut militaire à tel point. Il faut que LL. EE. aient vu le danger imminent ou que, dans leur sagesse, Elles aient voulu l'éloigner en présentant un front respectable.

Au surplus, les espérances qui ne m'ont jamais abandonné, se fortifient par la lenteur des événements. S'il n'y avait pas grande apparence de pacification, on en serait déjà aux mains. La certitude ne m'en sera pas moins agréable et assurément je dirai grand merci de bien bon cœur au premier qui me donnera cette excellente nouvelle.

Ce qui se passe me confond ; les Allemands se retirent ; les Prussiens font à Verdun une garde commune avec les Français ; les Bourbons de Madrid et de Naples laissent tout faire ; les troupes du roi Sarde perdent leur honneur en permettant la conquête de deux provinces sans coup férir. La nouvelle République, qui avait décrété de vouloir laisser tout le monde tranquille, menace les Genevois et les Suisses qui ne lui ont fait que du bien... Je ne sais plus où j'en suis.

Que vont devenir les Emigrés français et les Savoyards ayant leur bien en Savoie et servant le roi de Sardaigne. Tout cela fait pitié.

Post-scriptum du même jour : Si j'avais du temps, je n'hésiterais pas à faire une autre lettre, car mon début, préparé depuis huit jours dans l'espoir de recevoir promptement encore un mot de votre part, ce début ne vaut plus rien. Dieu soit bénî de votre pacification qui, sans doute, sera ratifiée. Mais pourquoi nos Suisses, au lieu de revenir, s'avancent-ils encore de vos côtés. On croit que la compagnie qui était à Valeyres et environs partira demain pour Morges. Y aurait il encore des craintes et fondées sur quoi ? Les Français voudraient-ils nous rendre plus libres que nous ne le sommes, comme on dit qu'ils l'ont fait en Savoie, ou bien est-il question de reconnaître la nouvelle République ?

Ce 22 novembre 1792.

Madame Cazenove nous a quittés ce matin, jeudi, par un bien mauvais temps. Elle va pour revenir peut-être, car ses lettres de Genève ne disent pas de tant bonnes choses. Cette ratification [de la France] qui ne vient point et les préentions nouvelles de quelques-uns de vos gens, tout cela n'est pas propre à faire espérer beaucoup de tranquillité. Montesquiou¹ a été à Berne ; il a fait visite à l'Avoyer qui l'a prié, au nom de l'Etat, de ne pas s'arrêter.

Très obligé de vos soins pour procurer à mon fils une compagnie pour aller à Gênes. Je n'aime point que les Français soient dans ces parages. Les liaisons de Gênes avec l'Espagne, son gouvernement aristocratique que les Français n'aiment plus, pourraient bien couvrir leur ambition de piller cette opulente cité. J'ai demandé des informations à ce sujet.

¹ Chef de l'armée française qui avait occupé la Savoie et menacé Genève. Soupçonné d'être infidèle par la Convention, il s'évada et parvint à se réfugier à Coppet.

Ce 20 décembre 1792.

J'entends parler d'un décret à Genève sur l'Etat des personnes. Qu'est-ce que cela, je vous prie ? Un mot de votre main vaut mieux que des pages entières et je vous demanderais ce mot n'était la crainte de vous fatiguer.

Mon dragon est rentré bien portant et bien content de n'avoir plus de patrouille à faire...

Ce 30 décembre 1792.

J'avais bien raison de dire qu'un mot de votre main valait mieux que des pages entières... Sans doute que vos Législateurs ne veulent pas abolir le Conseil général. Je crois au contraire qu'ils songent à ériger un nouveau tribunal sous le nom de Conseil militaire. Le Petit Conseil subsistera aussi, mais quelle attribution restera-t-il à donner à la Convention nationale ? Mon Dieu ! pourquoi les peuples ne veulent-ils pas comprendre qu'il vaut mille fois mieux supporter quelques abus que de vouloir tout changer ?

Je crains de m'être trompé en espérant que notre horizon était éclairci. On m'assure que six cents Suisses allemands sont cantonnés à Lausanne, que le comté de Neufchâtel se remue et que partie de nos troupes ont de nouveau l'ordre de se tenir prête à marcher.

Ce pauvre Louis Capet ne peut me sortir de l'esprit ; je pense sans cesse à lui¹. Que tous les malheureux jettent les yeux sur lui et se taisent. Mais la nation qui outrage à ce point là l'innocence et la grandeur, mérite pour toujours le mépris de toutes les autres.

Le 27 janvier 1793.

Rien n'est venu de Paris ce matin, vendredi, mais une lettre de Besançon, du 23, dit le roi condamné à mort par une majorité de 39 voix. L'appel par le roi au peuple a été rejeté et cet infortuné monarque doit avoir été exécuté le 21 à onze heures. O monstres d'inhumanité, vous périrez par

¹ C'était l'époque où le procès de Louis XVI était fait par la Convention.

le courroux du Ciel ou par la main des hommes et votre nation sera à jamais en abomination à toutes les autres. Je crois à une guerre affreuse et conséquemment à l'anéantissement des finances françaises. Conseillez-moi, croyez-vous qu'il faille faire vendre à tout prix ?

On pensait recevoir ce matin quelque nouvelle sûre au sujet du roi. Rien n'est venu, du moins je ne connais rien. Cela suspend les craintes, d'autant plus que si l'exécution avait eu lieu le 21, des exprès arrivés chez nous et ailleurs nous auraient instruits.

15 juillet 1793.

Bien des Genevois cherchent à devenir Suisses et à y acheter des domaines. M. Serre a obtenu la bourgeoisie d'Yverdon et l'on croit qu'il y transportera son industrie. D'autres n'ont pas réussi, Leurs Excellences refusant la naturalisation à ceux qui se sont prononcés démocrates. J'ai été chargé d'acheter la bourgeoisie d'un des villages de ma terre. Mon influence a été en défaut ; je n'ai pu réussir. Ces campagnards ne veulent aucun étranger. Les villes sont plus faciles, Yverdon a traité avec M. Serre pour 1200 livres.

28 juillet 1793.

M. Serre, malgré tout son mérite, n'a pas pu obtenir la naturalisation. LL. EE. exigent une renonciation et, comme de raison, M. Serre n'a pas voulu abdiquer sa qualité de Genevois. Ces difficultés annoncent que l'esprit dominant dans votre patrie n'est pas goûté ailleurs. Il y aurait bien, sans doute, un choix de gens à faire, mais la difficulté de faire un choix et la difficulté plus grande de refuser l'un après avoir accepté un autre produira, je crois, l'exclusion de tous. Que les temps sont changé ! Au surplus, les acquisitions par des Genevois n'éprouvent aucune difficulté. J'ignore si M. de Micheli a conclu celle qu'il projetait.

Le 29 septembre 1793.

O abominable et cent fois diabolique révolution de France ! voilà donc ce que tu nous procures : la destruction des plus belles fortunes et la gêne des pères d'une nom-

breuse famille, malgré la grande prudence dont ils ont usé. Mes pertes accumulées dotaient trois de mes enfants. Mon cher, vous avez donné plus d'une fois des preuves d'un beau courage. Vous en aurez encore besoin cette fois et je m'assure bien que vous n'en manquerez pas. La seule chose qu'on puisse dire; c'est que votre ambition a été un peu forte, mais vous êtes resté toujours modeste, honnête et bon. Si malheur arrive, vous serez un des premiers cités dans le petit nombre de ceux qu'on plaint sincèrement et qu'aucun ami n'abandonne. Comptez bien positivement sur la sincère affection de celui qui vous écrit.

On voit par cette dernière lettre que la Révolution française était devenue menaçante non seulement pour la sécurité politique des aristocraties mais encore et tout d'abord pour celle des fortunes. Doxat de Champvent n'eut pas l'occasion de changer d'avis à ce sujet et si ses dernières lettres n'étaient pas complètement consacrées à des affaires privées, il serait facile de montrer que ces causes de mécontentement augmentèrent encore et que son correspondant genevois fut lui-même entraîné dans la catastrophe financière, ce qui amena entre les deux anciens amis un refroidissement subit.

Plus tard enfin, quand la Révolution française eut franchi le Jura sous la protection des troupes de Ménard, de Brune et de Schauenbourg, Doxat de Champvent eut de nouveaux sujets de mécontentement. En 1802, le château familial fut envahi par les campagnards armés pour la chute de la féodalité et le propriétaire subit de ce fait de nouvelles pertes sensibles. Comme on le voit, le passage aux temps nouveaux ne se fit pas sans préjudice pour ceux qui avaient pu largement jouir de la quiétude et des priviléges accordés par l'ancien régime à une minorité de la population.

Eug. MOTTAZ.
